



BOURQUE, G.; DUCHASTEL, J. (1988). " Chapitre 2: La méthode". In *Restons traditionnels et progressifs. Pour une nouvelle analyse du discours politique: le cas du régime Duplessis au Québec*. Montréal: Boréal, 1988: 51-98.

Chapitre II

De la méthode

Toute analyse de discours ne saurait faire l'économie d'un chapitre exposant la méthode mise en oeuvre. Cette exigence s'impose d'autant plus ici que nous adoptons ce "parti pris" méthodologique de nous attacher à la dynamique interne du discours et à l'analyse de la spécificité de son travail dans la production de la société. Voilà, rappelons-le, la particularité de notre approche du duplessisme. Mais ce premier objectif se double d'un second qui nous incite à approfondir les possibilités que donne en elle-même l'analyse du discours. Le discours, bien qu'il ne représente qu'une facette de la réalité sociale, ne doit pas être réduit à un simple reflet des autres pratiques sociales. Comme nous l'avons souligné au premier chapitre, le discours contribue à produire la société. Sur cette base, il est donc nécessaire de réfléchir en profondeur non seulement sur les techniques permettant de rendre compte du discours, mais sur l'articulation méthodologique de ces techniques à des exigences théoriques portant sur la nature de son efficacité et, en particulier, sur celle du discours politique dans le procès d'institutionnalisation ou de politisation de la société bourgeoise.

1. Des choix méthodologiques

Il est possible de ramener à trois ordres de problèmes les choix fondamentaux que nous avons effectués. Ces choix, il va sans dire, sont guidés aussi bien par notre objectif général d'étendre notre connaissance du duplessisme au moyen d'une analyse systématique des discours politiques que par notre problématique du discours politique. A un niveau très général, il nous faut nous interroger sur le problème épistémologique du rapport à l'empirie. Nous avons adopté à cet égard une approche empirique/constructiviste qui fera l'objet des développements de la prochaine section. La seconde question, traitée dans la partie suivante, concerne nos rapports aux traditions méthodologiques de l'analyse de contenu et de l'analyse de discours. Nous devons choisir soit de nous installer dans un espace prédéfini par l'une de ces traditions, soit de redéfinir un espace particulier se situant aux frontières de l'une et de l'autre. Notre troisième problème concerne la pertinence du recours à l'assistance de l'informatique dans l'élaboration de notre méthodologie. Nous commenterons, en effet, la nature de cette utilisation dans nos procédures et situerons l'importance qu'a pu prendre l'informatique dans notre démarche (troisième section).

1.1 Le choix d'une approche empirique/constructiviste

Jean-CLaude Gardin (). Avant d'aborder les conséquences de ce choix sur la constitution de notre corpus et sur la conception de la grille sociologique appliquée



aux textes, nous présenterons les traits principaux qui caractérisent une telle approche.

La première caractéristique d'une telle perspective est de favoriser aussi bien la "descendance" que l'"ascendance". Une approche descendante rigoureuse nécessiterait une théorie "forte" du discours, capable de formaliser des hypothèses a priori et sur le contenu et sur le fonctionnement discursifs. Dans la mesure où cela était imaginable, une telle perspective ne pourrait s'appliquer qu'à des sous-ensembles empiriques limités et à des corpus fortement homogènes. Mais, ce qui n'est pas encore permis à la linguistique, dont l'objet a été judicieusement délimité, saurait difficilement s'avérer possible dans le domaine de l'analyse du discours. En d'autres mots, il n'existe pas de telles théories capables de structurer à l'avance un champ expérimental. Une stratégie descendante demeurerait donc essentiellement partielle et peu productive au chapitre de la découverte. Une approche ascendante pure renoncerait, au contraire, à toute pré-construction explicite. Nous proposons plutôt de définir des domaines larges d'investigation à l'aide de notre problématique du discours politique et de nos hypothèses sur son travail dans la société duplessiste tout en adoptant une attitude ouverte au texte. Nous ne nous contenterons pas seulement de vérifier des hypothèses définies a priori, mais nous tenterons de développer celles-ci au fur et à mesure du dévoilement de nouvelles données. Notre méthodologie doit donc permettre un mouvement d'aller-retour entre les hypothèses et les explorations textuelles.

Le second trait, qui s'articule au premier, renvoie à un présupposé non-déterministe. En linguistique computationnelle () parle à ce propos d'intertextualité. Le discours répond toujours à d'autres discours. Nous ajouterions que le discours politique est essentiellement plurivocal. Il n'aboutit à produire des effets qu'au terme d'un long travail dialogique. Discours ouvert, il est susceptible d'accueillir toute nouvelle question et de se manifester dans une multitude de lieux. Discours parcellisé, il ne vise pas toujours à dégager une cohérence globale, mais s'attarde à des questions particulières. Discours segmenté, il surgit de divers appareils "politiques" ou "non-politiques" et met à contribution autant de locuteurs différents.

Ces remarques étant faites, nous nous attarderons à montrer en quoi ces divers choix théoriques et méthodologiques ont pu influencer la constitution de notre corpus. Il serait trivial de rappeler que les corpus ne se donnent jamais d'eux-mêmes et que, faute d'en arrêter les principes de construction, ils seront constitués sur la base d'un arbitraire quelconque. En ce qui nous concerne, trois éléments ont contribué à fixer les principes de construction de l'ensemble de notre corpus: notre théorie du discours politique, notre hypothèse socio-historique principale portant sur la production d'un bloc social particulier et, enfin, les caractéristiques de notre méthodologie.

Voyons d'abord comment notre théorie du discours détermine quelques principes généraux délimitant l'espace de constitution du corpus. Ces limites excluent d'abord les discours théoriques, philosophiques ou doctrinaires. Elles renvoient avant tout à la discussion démocratique, telle qu'elle se manifeste dans des discours de masse. Ces discours adressés à une multiplicité de destinataires sont aussi le produit d'une diversité d'énonciateurs. Nous avons donc choisi d'élargir notre corpus bien au delà



de ce qui est communément considéré comme des discours politiques. Selon leurs diverses origines, ces discours prennent diverses formes, mais ils interviennent invariablement sur la scène publique et influencent le procès de production et de transformation de la société. Ces discours, par définition polémiques, sont aussi multiples autant du point de vue de leur visée (le plus souvent partielle) que du point de vue de leur source. Il importait donc de retenir les discours émanant d'appareils différents, appareils placés sous l'hégémonie de certains groupes, fractions ou classes sociales. Intervenant de façon significative dans le procès de représentation de la société, ces discours doivent également produire une unité relative de la représentation de l'espace, de la communauté et des rapports sociaux. Nous avons alors choisi de retenir les discours contribuant à produire cette unité en configurant les alliances de classes, mais aussi les contre-discours proposant éventuellement une alternative à la constitution du bloc social.

La construction empirique de notre corpus tient compte de ces principes généraux, mais se rapporte de manière plus spécifique à nos hypothèses théoriques sur le sens à donner au régime duplessiste. Ainsi l'identification des appareils, des classes et des catégories sociales d'où émergent ces discours relève avant tout de notre analyse socio-historique de la période. L'ensemble de ces principes de construction a donné empiriquement un corpus global comprenant deux grands ensembles. Le premier se rapporte directement aux institutions politiques. Il s'agit des discours du budget et du trône, des discours législatifs, électoraux et constitutionnels. Le second, "parapolitique" comprend un ensemble de discours émanant de la société civile. Nous avons retenu les discours émanant des institutions religieuses (soit les mandements des évêques et les journaux d'action catholique), ainsi que les discours des organisations patronales, ouvrières et agricoles.

Nous nous sommes ainsi donnés les moyens, dans le premier ensemble, de saisir la dynamique interne des diverses formes du discours émanant des institutions politiques. En effet, nous pouvons directement rendre compte de leur caractère polémique, puisque nous disposons des interventions des différents partis politiques, ou encore des divers paliers de gouvernement. Par ailleurs, le recours au discours "para-politique" nous permet d'élargir notre saisie de la discursivité politique à l'ensemble des forces sociales qui contribuent, par leur alliance ou leur opposition, à la constitution d'un bloc social dépassant largement l'espace exigü de la représentation politique institutionnellement sanctionnée.

Dans sa globalité, le corpus permet ainsi de rendre compte des grandes hypothèses issues de notre problématique, tout en correspondant dans sa particularité aux principales caractéristiques du discours politique. Mais il est évident que sans la présence d'une méthodologie ouverte, supportée par les possibilités offertes par l'informatique, la constitution d'un tel corpus n'aurait pas été pertinente. L'ampleur (près de 5,000 pages) du corpus aurait découragé toute entreprise de description et d'exploration systématiques et exhaustives des textes. Le caractère partiel ou spécialisé des divers discours et l'absence de morceaux choisis pour leur densité sémantico-idéologique, risquaient de la même façon d'invalider l'analyse thématique traditionnelle, précisément fondée sur la recherche de segments textuels denses. Notre méthodologie, si elle n'est pas au fondement de la constitution de notre corpus,



autorise tout au moins les principes de sa construction. C'est ainsi que tant l'approche globale qui caractérise cette méthodologie que les caractéristiques des techniques qui en découlent ont orienté le choix des principes guidant la construction du corpus. Le premier élément de cette approche favorise, comme il se doit, la prise en compte systématique des données empiriques dans l'administration de la preuve et le processus de la découverte. Ce préjugé favorable à l'empirie nécessite un mouvement d'aller-retour entre les hypothèses générales et les données. L'existence de programmes informatiques capables de décrire systématiquement des données textuelles, puis d'explorer ces descriptions, permettait d'espérer l'identification de régularités textuelles sujettes à interprétation. Le second élément de notre approche se caractérise par le non-déterminisme et se traduit techniquement par la grande souplesse d'un système capable d'explorer les divers états de description des corpus et d'effectuer des aller-retour sur des données susceptibles d'être déconstruites et reconstruites sur la base de principes variables. De manière générale, c'est cet aspect constructiviste de la méthode qui permet de tirer parti d'un aussi vaste corpus construit sur la base d'une faible prédétermination en termes de contenu.

En résumé, l'élaboration des règles de constitution du corpus répond aux nécessités de notre recherche: nous faisons un certain nombre d'hypothèses sur la constitution d'un bloc social spécifique au Québec dans le contexte de la transition vers le capitalisme avancé; dans cette perspective, nous nous intéressons au travail particulier du discours politique dans ce processus, travail que ne nous pouvons appréhender qu'à la condition d'étudier les discours d'appareils qui s'articulent à la discussion publique; méthodologiquement, nous devons nous donner les moyens d'interroger ces discours dans leur spécificité interne et sur la base de leur mise en rapport.

1.1.3. Incidence de la méthode sur la construction d'une grille de catégories

Puisque nous revenons plus loin sur la présentation complète de la grille de catégories sociologiques qui a été projetée sur les textes, il ne sera question ici que du principe général de sa construction et du rapport qu'elle entretient avec notre méthodologie. On peut poser dès le départ la question du statut théorique d'une grille de catégories. Il serait éminemment souhaitable que l'on disposât d'une sémantique générale du discours politique. Nous aurions alors une clé pour la construction d'une grille de catégories sociologiques permettant de lire adéquatement les textes politiques. L'état de la recherche dans le domaine des sémantiques universelles (par exemple, la logique des prédicats ou encore la dépendance conceptuelle) montre toute la difficulté d'identifier des réseaux structurés de signification pouvant répondre à des règles de formation définies une fois pour toutes. Par voie de conséquence, il est encore moins prévisible, dans le domaine plus large des idéologies, que l'on puisse arriver à construire une telle sémantique. Nous ne pourrions prétendre dans les circonstances élaborer une grille parfaitement cohérente théoriquement et apte à épuiser le contenu du discours politique. Notre démarche a été, dans un premier temps, empirique sans pour autant ignorer les hypothèses que nous formulions à propos du duplessisme. Nous voulions, en effet, éviter de projeter sur les discours un filet dont les mailles étaient par trop définies à l'avance. Avant tout, nous désirions circonscrire la diversité du discours en tentant de rapporter des groupes de formes



lexicales à des domaines sémantiques larges. Il s'agissait en somme de permettre l'exploration, de manière regroupée, des ensembles de vocables pouvant se rapporter à un même principe de classement. Nous pouvions ainsi regrouper dans une même exploration, divers mots renvoyant à des réalités se rapportant à une domaine large comme ceux, par exemple, de l'agriculture, des partis, ou encore de la communauté. Par ailleurs, les caractéristiques de notre méthode autorisent des retours en arrière de telle sorte que les catégories attribuées à des mots puissent être ignorées et les mots explorés pour eux-mêmes.

En somme, notre grille ne visait pas à réduire le champ des interrogations du texte, mais permettait des descriptions et des explorations de domaines sémantiques plus larges que le mot. Elle fut donc construite en prenant en considération à la fois le contenu même des discours analysés et les principaux éléments de ce que nous pouvons définir comme les domaines de réalisation du discours politique, axés sur la production/transformation de la société. Empiriquement, nous avons élaboré une grille qui retenait les principales catégories économiques, politiques, institutionnelles, sociales et relevant des valeurs, telles que nous avons pu les repérer dans des lectures préliminaires du corpus. Ce travail a d'ailleurs été complété par l'application systématique de cette grille à des corpus témoins. Théoriquement, nous avons tenu compte des principales hypothèses concernant le duplessisme afin de nous assurer de leur validation éventuelle. La grille sociologique a ainsi connu plusieurs versions successives, dénotant ce travail de va et vient entre les exigences théoriques de notre recherche et la nécessité de retraduire le texte dans un système de catégories le plus exhaustif possible.

Cette approche réalisait nos principes généraux de mixité ascendance-descendance et de non-déterminisme. Les catégories permettent de valider ou d'invalider nos hypothèses (approche descendante), mais assurent également la révélation du texte dans la perspective la plus ouverte possible (approche ascendante). Nous pensons pouvoir ainsi, par l'application de modèles d'exploration définis à partir de catégories générales, faire surgir des régularités que nous n'avions pas nécessairement anticipées. Autrement dit, cette redéfinition progressive de notre système de catégories nous a permis de faire place à la découverte de ce qui n'avait pas été projeté à l'avance sur les textes. D'un point de vue non-déterministe, il faut rappeler que les catégories sont associées aux mots, mais ne s'y substituent pas. Il est donc possible à tout moment de retrouver les mots eux-mêmes et éventuellement de les regrouper selon d'autres principes. La grille ne prédétermine donc pas de façon définitive le sens donné à des mots. On explore les textes à partir des catégories ou des mots. Certains mots peuvent d'ailleurs être catégorisés de manière différente selon le contexte de leur énonciation. L'exploration d'une catégorie réfère à certaines occurrences seulement d'un même mot. Par ailleurs, on peut commander l'exploration de toutes les occurrences d'un même mot indépendamment ou dépendamment d'une catégorie donnée. Le système laisse donc toute la souplesse au niveau de la lecture du texte.

1.2 Le choix d'une méthode d'analyse du discours.

Il faut réfléchir maintenant à la question plus restreinte du choix d'une méthode d'analyse du discours. Au départ de cette recherche, nous avons dû nous positionner



par rapport à l'ensemble des méthodologies aptes à rendre compte du contenu, sinon du fonctionnement des discours. Nous devons le faire en tenant compte du choix premier d'une approche constructiviste, de l'existence d'un vaste corpus constitué de plusieurs sous-ensembles textuels et, enfin, de la nécessité de conduire de manière systématique des analyses comparatives de nos sous-corpus.

On ne peut référer indifféremment à la notion de contenu ou à celle de discours sans soulever le problème de l'existence de deux traditions d'analyse des textes assez éloignées l'une de l'autre. La première est avant tout intéressée à identifier le contenu de la communication, afin d'en inférer des conclusions soit sur les conditions de l'énonciation, soit sur les conditions de la réception. Cette conception présuppose que le sens est donné dans le contenu et qu'il est interprétable directement en aval ou en amont de la communication. La seconde tradition, davantage marquée par les travaux de la linguistique, se préoccupe de la production du sens dans le discours. Pour cette dernière, il n'y a pas de contenu indépendamment du fonctionnement de la langue. On cherche donc à repérer les modalités de ce fonctionnement. Dans les faits, ces deux traditions se sont développées dans des contextes institutionnels et disciplinaires fort différents et se sont présentées comme étant irréconciliables. La première tradition plaide pour l'efficacité de son approche à produire de l'information sur le contenu de la communication quel qu'en soit la forme. La seconde, blâmant la naïveté théorique de la première, met plutôt de l'avant la nécessité de saisir, sur des ensembles restreints, les mécanismes de la production du sens. Sans négliger, pour notre part, la différence fondamentale de ces points de vue, nous avons toujours cru que les deux ordres de questionnement étaient légitimes et qu'il fallait en conséquence les tenir l'un et l'autre pour essentiels.

C'est donc à l'examen de ces diverses méthodologies et à l'occasion de leur critique attentive que nous avons développé les éléments constitutifs de notre propre approche. De la tradition de l'analyse de contenu, nous avons retenu l'idée que le repérage systématique d'unités sémantiques s'imposait comme moyen de révéler les éléments constitutifs du travail idéologique. A la limite, cette idée est à la base de toute lecture du texte. Il s'agit toujours d'y effectuer une récolte d'éléments formant des sous-ensembles que le lecteur juge significatifs à partir du point de vue qu'il a adopté. La critique littéraire, l'exégèse religieuse ou le commentaire de texte relèvent tous de cette procédure. Mais l'analyse de contenu a ceci de spécifique par rapport à ces approches qu'elle a rendu explicite ses procédures d'identification et de rétention de l'information contenue dans les textes. Ces procédures peuvent cependant varier considérablement d'une méthode à l'autre. Ainsi, les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives se différencieront en fonction de la plus ou moins grande rigueur de leurs procédures et de la taille des unités faisant l'objet de l'analyse. Nous reviendrons plus loin sur la question, mais soulignons pour l'instant que nous avons emprunté à l'analyse de contenu la préoccupation de repérer de la manière la plus efficace et la plus rigoureuse possible le contenu des textes analysés.

De la tradition de l'analyse du discours, nous avons retenu des préoccupations plus théoriques: soit la nécessité de penser le statut du discours, les modalités de construction des corpus et le problème de la production du sens à partir du travail même du discours. Ces interrogations étendent en quelque sorte les frontières du



travail théorique nécessaire à la compréhension du rôle de l'idéologie dans la production de la société. Elles ne sauraient en conséquence être résolues aisément. Elles ajoutent ainsi aux visées pragmatiques de l'analyse de contenu une dimension théorique qui fait défaut à la première tradition.

Le premier ordre de réflexion porte sur le statut du discours. Contrairement à l'analyse de contenu qui présuppose soit que le sens est dans un rapport bi-univoque avec le mot, soit qu'il se trouve dans un au-delà du discours, l'analyse du discours pose comme hypothèse générale que le sens est la conséquence d'un travail discursif. Il faut donc rechercher dans le discours lui-même, appréhendé comme processus complexe, l'origine du sens. Le deuxième ordre de questionnement concerne la construction des corpus. Si le discours est un processus dynamique, il ne peut se donner à lire indépendamment d'une reconstitution des éléments pertinents du procès qui le met en oeuvre. Les discours ne sont jamais là indépendamment d'un choix qui doit être réfléchi. La délimitation du corpus doit donc être défini à partir du statut des différents discours dans le processus social qui fait l'objet de l'observation